N° 5
JUIN
2019

Vulgäre

ÉDITO

**Vous le savez désormais, à la FTI nous n'avons qu'un crédo : collaboration et coopération.
Et c'est pourquoi dans ce nouveau numéro de Vulgäre nous allons vous faire voyager là où ces notions se jouent, se pensent et prennent vie.
FabLabs, espaces de coworking, Repair'Café ou encore potagers communautaires sont autant d'exemples de tiers-lieux qui se développent et forment des espaces pour innover, mutualiser, collaborer et agir ensemble.
Si vous n'êtes pas à l'aise avec ces lieux, n'ayez crainte, car François Bottollier-Depois, Président-directeur général de la FTI, revient sur la notion de tiers-lieux en les questionnant sur leur utilité, notamment en contexte professionnel.
Dans cette démarche professionnelle, Anne-Marie Harster, membre du Bureau national de la MGEN, nous raconte en quoi consiste l'expérimentation tiers-lieux de la MGEN. C'est l'occasion de prendre conscience de la diversité de ces espaces, mais aussi de leur fort potentiel d'innovation.
Et comme dans chaque numéro, nous vous exposons un outil.
Ce mois-ci c'est le diagnostic patrimonial, présenté par l'Atelier PAMPA, qui est à l'honneur.
Comme son nom l'indique, cet outil interroge le patrimoine – donc le passé – pour mieux comprendre comment s'est construit le présent et peut s'écrire le future.
Bonne lecture !**

SOMMAIRE

■ Les tiers-lieux, des lieux collaboratifs… mais utiles !
■ L'interview en 3 tweets de Kako Dubs, Blablablou
■ « Notre volonté est d'insuffler des transformations pour un mieux vivre individuel et collectif » Entretien avec Anne-Marie Harster de MGEN
■ Un lieu est précédé par son histoire et son territoire… Comment savoir ?
■ Ateliers de pratiques collaboratives 3e épisode !

LES VULGARISATÖRS

LES TIERS-LIEUX, DES LIEUX COLLABORATIFS… MAIS UTILES !

Si le concept de tiers-lieux a émergé dans les années 1980 sous la plume du sociologue américain Ray Oldenburg, l'idée est ancienne : l'agora athénienne, le café parisien, le bowling américain et la très française MJC peuvent ainsi être considérés comme des lieux intermédiaires entre le domicile et le travail (d'où l'idée de lieux « tiers »), des lieux accessibles, simples et joyeux qui facilitent la conversation entre des individus qui se considèrent comme des pairs.

En pratique, dans un tiers-lieu on vient pour son loisir, mais il y émerge des initiatives professionnelles ; on vient pour travailler, mais dans une ambiance amicale ; on vient pour rencontrer des amis, mais ils deviennent des collègues. Dans les FabLabs (lieux ouverts et gratuits centrés sur la production assistée par ordinateur), dans les espaces de coworking (espaces de travail ouverts favorisant la rencontre) ou encore dans les jardins partagés, les frontières deviennent poreuses entre le loisir et le travail, entre le personnel et le professionnel.

Les spécificités des tiers-lieux vont au-delà de ce flou sur les raisons de leur existence : ils se définissent également par l'idéologie qui les habite. Au sein de ces espaces se discutent et se créent une culture du libre, de l'opensource (ou ouverture des données) et des communs, une pratique de l'essai-erreur, de l'échange, de la co-conception et du partage. Cependant, au-delà de la dimension ludique et l'idéologie « hacker » (du détournement) ou libertaire, individus et organisations ont vite observé que ces lieux avaient des fonctions économiques et sociales fortes : innovation, incubation, apprentissage, mobilisation et création de lien social sont autant de fonctions secondaires, parfois inattendues de ces espaces. C'est ainsi donc que les espaces de coworking se transforment, au sein des organisations, en espaces de « corpoworking » ; que les FabLabs envahissent directions de l'innovation et universités ; que les bibliothèques se transforment en tiers-lieux ; que les friches urbaines deviennent des jardins partagés.

Ainsi, les tiers-lieux peuvent avoir une fonction. Ils servent à quelque chose ! Ce n'est pas parce qu'un espace est ouvert, libre et collaboratif qu'on ne peut pas en attendre des résultats. Les organisations privées peuvent ainsi être tentées de créer des tiers-lieux, plus ou moins ouverts, qui injectent une dose de liberté et de collaboration dans leurs relations avec leurs parties-prenantes tout en maintenant l'objectif d'efficacité économique de l'entreprise. Les organisations privées sont de leur côté séduites par la façon dont un tiers-lieu bien conçu et géré peut permettre de réaliser des missions de service public tout en étant ouvert et collaboratif.

En opposition avec l'idéologie libérale qui fait confiance au marché régulateur et avec l'idéologie technocratique qui fait confiance à l'État planificateur, la FTI poursuit son idéal démocratique et a confiance dans la capacité des personnes, si elles sont bien accompagnées, à atteindre leur idéal. Les tiers-lieux peuvent constituer un cadre pour la mise en œuvre de celui-ci.

KAKO DUBS

L'INTERVIEW EN 3 TWEETS

Kako est coach et accompagne les transitions. Elle crée un tiers-lieu pour et chez sa mère, qui ouvre ses portes à une communauté autour du bien-vieillir. Elle s'engage aussi dans ChangeNOW Summit, Engage University et la Suite du Monde.

Bonjour Kako, expliquez-nous ce qu'est une micro maison de retraite ouverte urbaine ?

Le lieu de vie d'un.e retraité.e qui l'ouvre pour héberger d'autres personnes et des activités associatives et culturelles. L'idée est d'amener services, mixité sociale et entraide pour partager l'espace, les activités, les repas, la vie.

Vous installez ce dispositif chez votre mère. Un tiers-lieu chez Maman, c'est possible ?

Oui, à Lyon, c'est un tiers-lieu du maintien à domicile. On y accueille un réfugié, un chien, des gardes d'enfants, des méditations, un cours de chant, des ateliers, des associations.
#alzeimer #permaculturehumaine #inclusion # maintienàdomicile

Avec « La Suite du Monde », peut-on dire que vous imaginez le méta-tiers-lieu ?

La Suite du Monde accompagne les communes qui mettent en 'communs' des terres et des bâtis pour créer des projets d'habitat, d'agriculture, d'artisanat et de culture et se préparer à l'autosuffisance. Une forme de meta-tiers-lieu… donc oui :)

« NOTRE VOLONTÉ EST D'INSUFFLER DES TRANSFORMATIONS POUR UN MIEUX VIVRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF »

ENTRETIEN AVEC ANNE-MARIE HARSTER DE MGEN

Anne-Marie Harster est membre du bureau national qui, au sein du conseil d'administration, impulse les grandes orientations du groupe MGEN, accompagne et vérifie leur mise en œuvre. Elle est donc à la fois force de proposition des politiques en matière de responsabilités sociétales, d'innovations sociales, de solidarité de la MGEN et animatrice de la mise en œuvre auprès des parties prenantes de l'activité de la mutuelle.

Pourquoi la MGEN a-t-elle décidé de mener une expérimentation tiers-lieux ?
Aujourd'hui les mutuelles sont passées à une vitesse supérieure pour concevoir, expérimenter, développer des solutions nouvelles face aux crises sociales et environnementales, à la nouvelle situation démographique, à l'évolution du contexte de la santé, à la révolution numérique et à la nécessité de renforcer partout les liens humains.
Notre engagement est d'innover pour contribuer au progrès social et au bien vivre de tou.te.s. Lorsque nous rencontrons nos adhérent.e.s et nos salarié.e.s, nous faisons toujours les mêmes constats : il.elle.s ont de multiples talents, sont engagé.e.s partout dans leurs territoires : éducation, recherche, social, santé, culture, arts… Et il.elle.s attendent de nous un engagement pour faciliter la mise en lien entre eux.elles et avec d'autres, en proximité. Certain.e.s souhaitent la transformation de nos sections départementales en foyers de vie mutualiste ouverts et connectés.
Nous avons décidé d'expérimenter de nouvelles formes de coopération. Les tiers-lieux en font partie. Ils répondent à une attente exprimée, encourageant ainsi la MGEN à créer de nouveaux espaces de rencontres entre des compétences et des personnes qui ne se seraient pas croisées par ailleurs, dans le but de créer de nouvelles valeurs dans les territoires.

Qu'avez-vous retenu de votre participation au voyage d'étude tiers-lieux en octobre 2018 ?
Cette immersion dans plusieurs types de tiers-lieux a été formidablement inspirante. The Camp à Aix-en-Provence ; l'incubateur de la Belle de mai à Marseille ; ICI Montreuil, Fab Lab de la région parisienne ou encore Le 6B, site atypique de création et de diffusion artistiques et culturelles sur les quais de Saint-Denis : ces lieux souvent exemplaires en matière d'éco-responsabilité, sortent des cadres conventionnels. Ils apportent du sens à celles et ceux qui agissent là et proposent de nombreuses mutualisations logistiques, financières, de formations, et d'idées surtout. Dans le contexte actuel où le rapport au travail se modifie, où les liens sociaux sont bousculés, où les déterminants de santé doivent être pris en compte, nous pouvons concourir avec d'autres au rassemblement d'énergies et de capacités.

En quoi consiste concrètement l'expérimentation tiers lieux MGEN ?
Nous avons réfléchi à la manière dont ce modèle pourrait être adapté à la MGEN, et répondre à notre volonté d'insuffler des transformations pour un mieux vivre individuel et collectif.

Afin d'évaluer l'utilité de déployer au niveau national un concept de tiers-lieux MGEN, nous allons mettre à disposition deux espaces pour faire émerger et tester des innovations. Un de ces lieux sera orienté patient.e.s. Il pourrait être situé dans notre établissement de santé mentale d'Ivry et aurait pour vocation de mêler usager.ère.s (patient.e.s, professionnel.le.s de santé, familles, …) et innovateur.rice.s (startups, étudiant.e.s, chercheur.se.s) autour de thématiques santé pour permettre l'apprentissage croisé.

L'autre expérimentation pourrait être située dans la ville de Nancy : tiers-lieux orienté militant.e.s, il serait un lieu « mutualiste » par essence, c'est-à-dire un lieu de partage, mettant à disposition des ressources pour créer des projets à impact social local liés à la santé, à la culture, à la formation, à l'exclusion…

Avec le comité de pilotage du projet, nous nous réjouissons de préciser très prochainement, à partir d'un diagnostic partagé entre tou.te.s, le cadre stratégique de cette aventure.

UN LIEU EST PRÉCÉDÉ PAR SON HISTOIRE ET SON TERRITOIRE… COMMENT SAVOIR ?

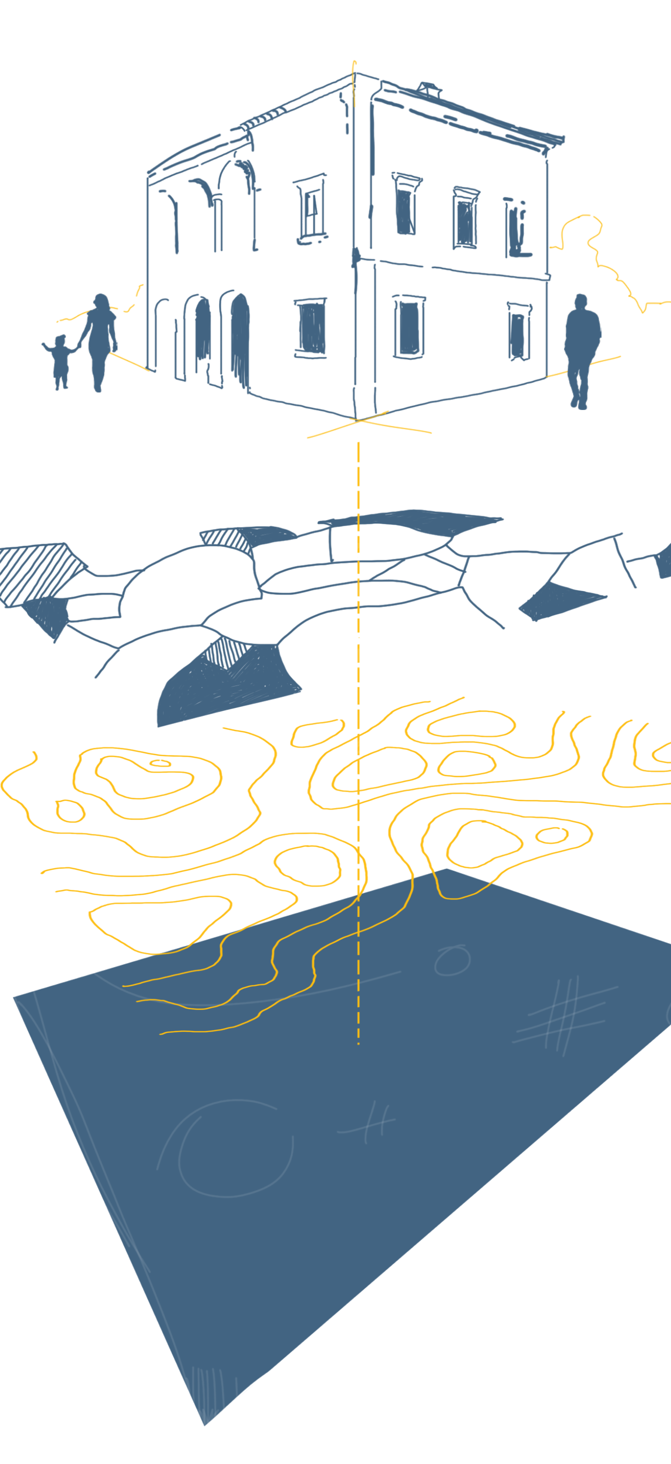

**Nous vous avions déjà parlé du diagnostic partagé, qui est un peu notre fer de lance à la FTI, et que nous réalisons avec nos client.e.s et partenaires ainsi qu'avec un maximum de parties prenantes issues de leur écosystème. Mais ce diagnostic peut revêtir une nouvelle dimension en s'intéressant au bâti : c'est le diagnostic patrimonial.
L'Atelier Pampa, partenaire de la FTI, réunit des architectes, architectes d'intérieur et historien.nes. Ils mènent des études de pré-programmation pour penser l'identité d'un nouveau bâti ou comprendre le bâti actuel en cohérence avec son territoire. Ils nous expliquent l'intérêt d'un diagnostic patrimonial.**

Dans le langage courant, le mot « patrimoine » désigne ce qui est hérité de nos parents. Ce que l'on hérite comme ce que l'on transmet. Cela concerne aussi bien les biens matériels que les biens immatériels. Par extension, cela s'applique à ce que l'on hérite et transmet collectivement. Ainsi, le diagnostic patrimonial sert à connaître, à se souvenir, à construire une mémoire commune et partagée. En effet, notre quotidien se déploie à l'intérieur d'un bâti, en ville comme à la campagne. Ce contexte matériel et concret est le résultat de multiples transformations et d'occupations successives. Qui a fait quoi ? À quel moment ? Pour qui ? Pourquoi ? Qui a vécu là ? À quel moment ? Pourquoi et comment ? Architectures, ensembles urbains ou paysagés, grands ou petits, riches ou modestes, ne sont pas nés d'une génération spontanée. Ils racontent la vie des gens, les usages, les goûts, les techniques, mais encore l'art et la création, à travers une histoire qui ne demande qu'à être reconstituée, une histoire qui donne sens et peut rassurer.

Habiter un lieu ou un espace, c'est aussi le connaître, c'est être familier de son histoire. L'Histoire avec un H, mais encore ses histoires, plus quotidiennes ou anecdotiques qui engagent le sentiment d'appartenance et de partage à travers le temps et l'espace. C'est une manière de prendre soin, c'est une politesse et une attention portée, y compris à ce qui est fragile ou négligé, une démarche qui reconnaît le patrimoine, le grand, le beau, le labellisé, mais aussi celui que l'on découvre et que l'on invente, avec celles et ceux qui le vivent : un matrimoine.

Ces histoires se construisent avec les techniques scientifiques de l'historien.ne : la recherche en archives, l'analyse du bâti existant, le croisement des histoires locale et globale, l'enquête de terrain et la rencontre avec les habitant.e.s, la sollicitation des mémoires collectives et individuelles. La narration qui en découle donne du sens à ce qui existe, mais elle nourrit aussi ce qui va exister, ce qui sera projeté. En effet, ces histoires (avec le petit h comme avec le grand H) peuvent devenir le moteur de la réflexion de l'architecte ou du designer. Le projet s'ancre alors dans cette richesse narrative et affective, il la transcende et la prolonge, l'interprète et l'enrichit, dans la continuité mais aussi, parfois, dans la rupture.

ATELIERS DE PRATIQUES COLLABORATIVES
3E ÉPISODE !

APC # 2 : RETOUR EN IMAGES

Le 18 avril dernier s'est tenu notre deuxième atelier de pratiques collaboratives. Notre communauté s'est emparée de la question de la « maturité collaborative » d'un projet et d'une organisation. Comment prendre du recul et améliorer la conduite d'un projet collaboratif au vu des leviers d'action en présence ?

Les participant.e.s se sont mis.es dans la peau de deux équipes projet fictives : une équipe d'agent.e.s et élu.e.s de Picardie développant l'aménagement urbain collaboratif dans le cadre du programme cœur de ville, et une équipe de RH cherchant à améliorer le processus d'intégration des nouveaux.elles collaborateur.trice.s en lien avec les différents métiers. Les quatre champs d'analyse de notre « radar de la maturité collaborative » ont été explorés : culture collaborative préexistante, alignement de la vision collaborative de l'équipe projet, pertinence et vision partagée des parties prenantes, adéquation des moyens alloués.

APC # 3 : « DECIDER COLLECTIVEMENT : POUR QUOI ? COMMENT ? »

Le troisième atelier de pratiques collaboratives aura lieu le jeudi 27 juin de 19h à 21h, à côté de nos locaux, au 7 square Max Hymans, 1e étage
Au programme :
- Formation courte sur l'histoire, les enjeux et les controverses de la décision collective
- Mise en pratique : mettez-vous à la place d'un ou une démocrate, et choisissez en groupe vos modalités d'action pour un projet d'un soir !
- Apéritif convivial avec toutes et tous

Au grand plaisir de vous y retrouver !
**Accès gratuit et sur inscription ici.
(lien event : https://www.eventbrite.fr/e/billets-atelier-de-pratiques-collaboratives-3-decider-collectivement-60917044520)**

Ont participé à ce numéro de Vulgäre très « dizaïn »

Anne Jacquelin, directrice de la publication
Charlotte Poupon, pilotage et coordination
François Bottollier-Depois, Laura Callegari, Isabelle Gentilhomme, Charlotte Poupon, Victor Poyer, Marie-Hélène Vial, rédaction
Ivan Lechat, création graphique, illustrations et mise en page

Avec nos remerciements à Kako Dubs, Anne-Marie Harster et l'Atelier Pampa pour leurs contributions respectives

Infos et correspondances : contact@la-fti.org
ISSN : 2649-7204

Merci à notre partenaire financier
mgen GROUPE VYV